

Les forêts et le changement climatique

Les températures moyennes ont augmenté depuis 100 ans et, selon le dernier rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, le climat de la terre continuera probablement de se réchauffer considérablement au cours des 100 prochaines années. Les plus importantes répercussions de ce réchauffement sont attendues dans les latitudes septentrionales. Les forêts jouent un rôle important dans le changement climatique en recyclant le carbone de la terre. Ces changements de température et d'humidité sont aussi des facteurs importants qui déterminent la croissance et la productivité des forêts, la diversité des essences d'arbres, ainsi que la portée et la fréquence des incendies et des épidémies d'insectes et de maladie.

Le Canada a ratifié la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui a été adoptée en 1992 à l'occasion du Sommet de la Terre. L'objectif ultime de la Convention est de « stabiliser, ... les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique ».

En 1995, le Canada a pris des mesures pour atténuer les causes anthropiques du réchauffement climatique en préparant le Programme d'action national concernant les changements climatiques (PANCC), qui encourage tous les secteurs à explorer des mesures rentables pour limiter les émissions de gaz emprisonnant la chaleur dans l'atmosphère. Le secteur forestier, par exemple, a réduit ses émissions de gaz à effet de serre en adoptant des procédés à faible consommation d'énergie et en utilisant des carburants à plus faible intensité carbonique.

Le PANCC encourage également la recherche et le développement sur les questions liées aux changements climatiques. À ce jour, les scientifiques canadiens dans le domaine des forêts ont participé à des recherches avec la communauté internationale dans le but de passer en revue et d'évaluer les connaissances concernant le brûlage de la biomasse, le cycle planétaire du carbone et les impacts socio-économiques des changements climatiques sur la foresterie.

En décembre 1997, les parties à la CCNUCC ont adopté un protocole à la Convention (Protocole de Kyoto) pour limiter les émissions de six gaz à effet de serre.

En février 1998, par suite de l'adoption du Protocole de Kyoto, le gouvernement du Canada a alloué 50 millions de dollars par année, pour les trois prochaines années, en vue de construire des fondations solides lui permettant d'agir immédiatement dans le domaine du changement climatique. Parmi les 16 comités, ou tables, établis dans le cadre de ce processus figurent la Table du secteur forestier et la Table des puits. La Table du secteur forestier est constituée d'experts de l'industrie forestière, des groupes environnementaux, des syndicats, des organismes de recherche, des universités, des groupes autochtones, des collectivités qui vivent de la forêt ainsi que des gouvernements. Elle s'est penchée sur les possibilités qui s'offrent au secteur pour contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre du Canada grâce à l'utilisation de carburants moins polluants et à l'efficacité énergétique.

La Table des puits regroupe des experts s'intéressant aux puits et sources de carbone dans les forêts, dans le milieu agricole et dans les terres humides. En collaboration avec la Table du secteur forestier, elle a examiné des façons d'améliorer les puits de carbone des forêts et de réduire les sources de carbone liées aux activités forestières incluses dans le protocole. Les tables ont recommandé un ensemble d'options dans leurs rapports sur les options. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux examinent ces options pour les inclure dans la Stratégie nationale de mise en oeuvre. L'élaboration de la stratégie se poursuivra pendant toute l'année 2000.

Formation pour l'avenir

En juillet 1998, le Réseau des centres d'excellence sur la gestion durable des forêts a été reconduit jusqu'en 2002 avec 9 millions de dollars sur 3 ans. La recherche et la formation sont au coeur du réseau, qui a son siège à l'Université de l'Alberta. Les recherches visent à améliorer l'économie forestière du Canada en développant les connaissances, les stratégies et les technologies utilisées dans l'aménagement et la conservation des forêts boréales. Le programme forme les étudiants dans une optique interdisciplinaire en les exposant à des activités qui débordent le cadre de leur discipline universitaire. L'année dernière, plus de 200 étudiants ont ainsi bénéficié de ce programme.